

Le syntagme intonatif en langage spontané : étude préliminaire

François Poiré, Juan M. Sosa, Hélène Perreault and Henrietta J. Cedergren

Volume 19, Number 2, 1990

La phonétique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602678ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602678ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poiré, F., Sosa, J. M., Perreault, H. & Cedergren, H. J. (1990). Le syntagme intonatif en langage spontané : étude préliminaire. *Revue québécoise de linguistique*, 19(2), 93–108. <https://doi.org/10.7202/602678ar>

Article abstract

A study of intonational phrasing (IP) in a corpus of spontaneous speech of Quebec French reveals relatively stable values of length of IPs when expressed in terms of minimal prosodic units. Variability in IP length is not statistically related to the social characteristics of the speakers.

LE SYNTAGME INTONATIF EN LANGAGE SPONTANÉ: ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

François Poiré, Juan M. Sosa,
Hélène Perreault et Henrietta J. Cedergren

0. Introduction

Cet article a pour but de rendre compte d'une étude portant sur le syntagme intonatif (SI) en français du Québec¹. L'étude s'inscrit dans un projet de recherche plus vaste qui cherche à expliciter les rapports entre les variations de surface et les structures phonologiques. Pour ce faire, un corpus a dû être découpé en différents domaines prosodiques dont le syntagme intonatif.

Nous présentons dans un premier temps les critères de découpage en SI ainsi que le corpus. Nous regardons ensuite les résultats d'une étude concernant la longueur de ces SI exprimée en termes d'unités prosodiques minimales. Nous essayons d'expliquer une certaine variation de ces valeurs de longueur par le biais d'études statistiques mettant en cause des facteurs sociaux.

1. Le syntagme intonatif

Plusieurs critères de définition du syntagme intonatif sont disponibles dans la littérature. Minimale, un syntagme intonatif consiste en une suite de segments liés par un contour mélodique. Quelques auteurs ont signalé l'importance du rapport entre l'organisation sémantique et la distribution des syntagmes intonatifs; d'autres soulignent les possibilités distributionnelles des pauses normales dans le discours en tant qu'indices de démarcation des SI.

1. Cette étude a été subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada 410-88-0846. Une description plus complète de cette recherche se trouve dans H.J. Cedergren, J.M. Sosa, F. Poiré, H. Perreault, L. Levac et P. Rousseau, *Rapport des activités de recherche présenté au CRSHC, Modèle multidimensionnel de la variation phonologique* (1989).

Selon Selkirk (1984), le syntagme intonatif a un caractère essentiellement sémantique, non syntaxique: «Our specific hypothesis is that the immediate constituents of an intonational phrase must bear either a head-argument relation or a head-(restrictive modifier relation to each other).» (p.27). Elle stipule alors le «sense unit condition on intonational phrasing» qu'elle définit de la manière suivante: «The immediate constituents of an intonational phrase must together form a sense unit.» (p.286).

Pour Nespor et Vogel (1986), ce domaine se forme par la concaténation de phrases phonologiques. Elles ne donnent pas de critères purement intonatoires mais vont dans le sens des critères sémantiques de Selkirk lorsqu'elles affirment, par exemple, qu'un argument interne ne peut être séparé de son verbe par une frontière de SI.

On retrouve la même préoccupation sémantique chez Rossi (1981): «Le groupe prosodique est un morphème discontinu simple, c'est-à-dire unité minimale de sens.» (p.181)

Pour Crompton (1980), la frontière du syntagme intonatif est marquée idéalement par une pause, pause moins longue que celle qui marque la fin de «phonological clause» qui elle-même est moins longue qu'une pause associée à «sentence boundaries».

O'Connor et Arnold (1973) font du syntagme intonatif (qu'ils appellent «word group») le domaine des «tunes» ou contours intonatifs. C'est sur ce genre de contour que Pierrehumbert (1980) et nous-mêmes avons travaillé. Pierrehumbert ne s'étend pas sur la définition du syntagme intonatif. Elle mentionne seulement que «an intonational phrase boundary can be taken to occur where there is a nonhesitation pause or where a pause could be felicitously inserted without perturbing the pitch contour.» (p.19).

Dans sa théorie de l'intonation de l'anglais, Pierrehumbert propose un modèle qui décrit les caractéristiques formelles des contours possibles de cette langue, contours pouvant être représentés sur un palier autosegmental par une suite de tons bas ou hauts. Ces tons sont en fait des commandes qui entraînent la hausse ou la baisse de la fréquence fondamentale. Sa théorie comprend des tons accents («pitch accents»), qui correspondent aux tons associés à des syllabes marquées [+stress], ainsi que des tons de frontière, eux aussi bas ou hauts, à l'initiale de SI ainsi qu'en

finale de SI. Selon Pierrehumbert, les tons de frontière à l'initiale ne sont pas toujours réalisés phonétiquement contrairement aux tons de frontière en position finale. C'est donc dire que le syntagme intonatif est le domaine, en surface, d'au moins un ton accent et d'un ton de frontière final.

Notre analyse du français est alors la suivante: nous considérons que les syllabes [+stress] sont en finale de mot et que, par conséquent, la dernière syllabe d'une SI doit porter un ton accent ainsi qu'un ton de frontière. C'est la variation mélodique associée à ce dernier que nous avons recherchée avant tout comme indice phonétique de frontière de SI.

2. Méthodologie

2.1 Critères de découpage en syntagmes intonatifs

Nous avons retenu comme indice de frontière de SI la variation mélodique créée par la réalisation phonétique d'un ton accent et d'un ton de frontière. Cette variation doit être portée par une syllabe en fin de mot. Ce choix est dicté par le type de représentations phonologiques proposé par Pierrehumbert (1980). Il nous fournit un critère principal entièrement intonatif.

Le corpus a été écouté simultanément par trois locuteurs: deux locuteurs natifs du français du Québec formés en linguistique et un non-natif ayant une formation en phonétique. À l'oreille, nous avons repéré l'indice démarcatif des syntagmes intonatifs décrit plus haut, soit une variation mélodique due à l'association de deux tons à une même syllabe. La présence de pauses a parfois été un bon indicateur de frontière de SI. Grâce à ces deux critères, il y a eu unanimité quant à la présence d'une frontière de SI dans la plupart des cas. En cas de litige, le choix de la majorité l'a emporté, après réécoute, à vitesse normale ainsi qu'à vitesse réduite. Les bandes ont été écoutées sur un magnétophone UHER 5000 dans une pièce calme.

Un problème s'est posé à quelques occasions lors de cet exercice de découpage: la présence d'un ton moyen phonétique en finale de SI. Selon Dell (1984), il s'agirait de la réalisation d'un ton moyen phonologique. Ce genre de ton est incompatible avec notre cadre théorique, qui ne permet que des tons phonologiques hauts et bas. Mais rien n'empêche, selon Pierrehumbert, que certaines combinaisons de tons bas et hauts se réalisent sous forme de ton phonétique

moyen. Les travaux de Levac (1989) sur le français du Québec vont dans le même sens. Mais la présence de ces tons moyens en surface nous privaient de notre principal critère de découpage, soit la variation mélodique. Cette difficulté a pu être contournée grâce à la présence de pauses.

2.2 *Découpage en unités rythmiques*

Dans le but de faire une analyse des propriétés de longueur des SI, la chaîne segmentale associée à chaque SI a été découpée en unités rythmiques minimales que nous identifions comme des ERB ou «Éléments Rythmiques de Base». Ces unités qui correspondent conceptuellement aux «beat units» de 't Hart (1981) sont des syllabes phonétiques ou du moins des noyaux syllabiques facilement perçus par les auditeurs. Ils nous serviront à exprimer la longueur des SI. Par exemple en (1), la phrase se divise en deux SI identifiés par des crochets. Le nombre qui suit chaque crochet indique le nombre d'ERB correspondant au SI qui précède.

- (1) Elle est partie] 4 depuis trois jours] 4

Le choix de l'ERB comme unité rythmique minimale au lieu de la syllabe est motivé par le fait que cette dernière pose un problème théorique en ce qui a trait à sa définition. Aucune théorie actuelle ne rend compte des attaques rencontrées en langage spontané. L'ERB, par contre, peut être identifié sur la base de critères perceptuels du fait qu'a priori il n'est dérivé d'aucune catégorie abstraite.

2.3 *Corpus*

Seize locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren (Sankoff et al. 1976) du français de Montréal ont été choisis de manière à représenter les valeurs extrêmes de quatre facteurs sociaux: le sexe, l'âge, la scolarité et le niveau d'intégration au marché linguistique. Il y a donc huit hommes et huit femmes, huit locuteurs âgés de 19 à 27 ans et huit de plus de 52 ans, huit ayant 9 années et moins de scolarité et huit en ayant plus de 11, et finalement, huit locuteurs d'origine ouvrière dont l'indice M.L. est inférieur à 0.5 (de 0.00 à 0.24) et huit locuteurs de statut professionnel dont l'indice est supérieur à 0.5 (de 0.64 à 1.00).

Des phrases qui totalisent environ trois minutes de parole pour chaque locuteur ont été choisies dans ces entrevues enregistrées. Le principal critère de sélection a

été de prendre des phrases très claires afin de rendre l'analyse acoustique possible. Ces phrases dont chaque segment acoustique a été délimité constituent le corpus officiel à partir duquel la recherche sur la variation est menée. Il arrive parfois que des bouts d'énoncé retenus pour le corpus officiel correspondent à des SI incomplets. En d'autres mots, il est arrivé qu'en raison de bruit ou d'imprécision, ce qui correspond à des débuts ou à des fins de SI n'ait pas été retenu pour la segmentation. Pour cette raison, ces SI ont été écartés de cette étude.

Étant donné que le corpus Sankoff-Cedergren est le résultat d'entrevues, la grande majorité des énoncés sont des déclaratives. Ce sont souvent des «textes» plus ou moins longs en réponse à des questions. Pour cette raison, certains types de phrases sont sous-représentées, telles les interrogatives.

3. Résultats

3.1 Le nombre de SI

2871 syntagmes intonatifs ont ainsi été identifiés pour une moyenne de 179.44 par locuteur (de 136 à 253 SI). L'écart entre le plus petit et le plus grand nombre de SI a été expliqué dans la section 2.3. Le nombre de SI pour chaque locuteur est donné dans le tableau 1. Une étude détaillée de la correspondance de ces SI avec les constituants syntaxiques sera menée sous peu. Pour l'instant nous pouvons dire qu'il semble que ces SI recoupent assez bien les «sense units».

Dans aucun cas, un mot n'a été séparé par une frontière de SI. L'unité minimale pouvant constituer un SI est un mot monosyllabique comme en (2):

- (2) a. ensuite on allait au classique] 8 *bon]* 1 (loc.70,609)²
- b. oui] 1 ça pas mal changé] 5 (loc. 50, 676)
- c. en arrivant de l'école] 6 *là]* 1 (loc. 107, 768)
- d. ou] 1 quelquechose comme ça] 5 (loc. 31, 745)
- e. nos logements] 3 *propres]* 1 (loc. 50, 1752)

ou réalisé comme un monosyllabique (3):

- (3) était né] 3 *j'crois]* 1 à Ste-Rose] 3 (loc.61, 554)

2. Le premier chiffre représente le numéro de l'informateur du corpus Sankoff-Cedergren; le second chiffre correspond au piéage sur la bande d'enregistrement.

Quant à l'unité maximale, elle peut couvrir à peu près n'importe quelle unité syntaxique, du SN complexe à la proposition, enchâssée ou non, en passant par le SV, avec ou sans argument (obligatoire ou facultatif), ainsi que toutes les autres catégories majeures.

LOC	SEXE	ÂGE	SCO.	M.L.	NbSI
002	M	25	9	.09	199
007	F	24	9	.09	218
023	M	20	7	.00	179
025	M	27	20	.84	226
028	M	59	3	.04	154
031	F	60	11	.91	253
037	M	61	5	.08	157
043	F	24	16	.64	166
045	F	61	7	.08	158
050	F	26	8	.24	159
061	F	52	12	.84	160
070	F	27	16	.92	199
075	M	53	13	.71	136
081	M	62	22	1.00	160
107	F	65	7	.03	139
113	M	19	11	.74	208

Tableau 1. Nombre de SI pour chaque locuteur.
SCO.=scolarité, M.L.=marché linguistique, NbSI=nombre de SI.

3.2 La longueur des SI

Nous pouvons regarder la longueur des SI sans parler de leur durée en temps réel. En effet, en ayant noté le nombre d'ERB pour chacun, nous sommes en mesure d'établir une longueur de SI moyenne pour chaque locuteur, une moyenne générale pour tout le corpus ainsi que la distribution des SI en fonction de leur longueur, le tout en termes d'ERB.

Une certaine constance dans ces résultats est à notre avis une bonne indication de la validité de notre découpage en SI. Le SI a une réalité linguistique en ce sens qu'il est le domaine du contour intonatif et que ce dernier varie d'une langue à l'autre en vertu de contraintes linguistiques indépendantes (contours possibles, règles d'accentuation ...). Ce dernier fait est mentionné, entre autres, par Navarro Tomas (1944) qui, suite à une analyse comparative de plusieurs études, observe que l'espagnol préfère des SI d'une longueur moyenne située entre 5 et 10 syllabes tandis que le français préfère celles de 3 à 5 syllabes.

Le tableau 2 donne la longueur de la SI moyenne en ERB pour chaque locuteur. C'est la colonne «MOY1». Ces valeurs ont été obtenues en divisant, pour chaque locuteur, le nombre total d'ERB par le nombre total de SI. Ces moyennes vont de 4.02 à 5.51 ERB par SI, soit une différence de 1.49. La moyenne générale pour les seize locuteurs est de 4.84 ERB par SI. Le tableau 2 montre aussi une «MOY2»: il s'agit de la longueur moyenne des SI pour chaque locuteur (si l'on ne tient pas compte des SI d'un seul ERB de longueur). La colonne marquée «DIFF.» donne la différence entre ces deux moyennes. La colonne marquée «1ERB» donne le nombre de SI d'une longueur d'un ERB pour chaque locuteur et la dernière colonne donne ce que représente en pourcentage pour chacun le nombre de SI d'un ERB. Par exemple, pour le locuteur 002, 6 syntagmes intonatifs d'une longueur d'un ERB représentent 3.02% des 199 SI identifiés pour ce locuteur. Pourquoi refaire ainsi les moyennes en éliminant les SI d'une longueur d'un ERB? C'est qu'en regardant la distribution des SI en fonction de leur longueur, nous avons été surpris de constater que ces SI d'un ERB forment jusqu'à plus de 10% des SI chez certains locuteurs. En examinant de plus près, nous avons trouvé que plusieurs de ces SI correspondent à des mots monosyllabiques comme *là* dont la fonction pragmatique semble changeante.

LOC	MOY1.	MOY2.	DIFF.	1ERB	%
002	5.24	5.54	0.30	6	3.02
007	5.23	5.35	0.12	6	2.75
023	4.02	4.49	0.47	24	13.41
025	4.71	5.07	0.36	20	8.85
028	4.43	4.69	0.26	11	7.14
031	4.91	5.12	0.21	13	5.14
037	4.55	4.93	0.38	15	9.55
043	4.64	4.82	0.18	8	4.82
045	4.17	4.91	0.74	16	10.13
050	4.17	4.45	0.28	13	8.18
061	5.03	5.24	0.21	8	5.00
070	4.87	5.28	0.41	19	9.55
075	5.51	5.68	0.17	5	3.68
081	5.43	5.69	0.26	9	5.63
107	5.32	5.59	0.27	8	5.76
113	5.16	5.63	0.47	21	10.10

Tableau 2. Moy1=Moyenne avec les SI de 1 ERB, Moy2=Moyenne sans les SI de 1 ERB, Diff=Différence entre Moy1 et Moy2, 1 ERB=Nombre de SI de 1 ERB, %=Pourcentage de SI de 1 ERB, pour chaque locuteur.

Si nous considérons le locuteur 023 dont 13.41% des SI ont une longueur d'un ERB, soit 24 SI, nous trouvons 18 *là* et 6 SI du genre *moi* (dans *moi, je ...*). Cette forte proportion de *là* se retrouve chez presque tous les locuteurs. Ne voulant pas nous lancer dans une étude de la pragmatique du discours, nous avons choisi de refaire les moyennes sans tenir compte des SI d'une longueur d'un ERB. La nouvelle moyenne générale s'élève à 5.15 ERB\SI, soit une augmentation de .32. Ces deux moyennes, avec ou sans les SI d'une longueur d'un ERB, vont dans le sens de ce que Navarro Tomas avançait pour le français, c'est-à-dire une longueur moyenne allant de 3 à 5 syllabes (ou ERB pour nous).

La figure 1 montre la distribution moyenne pour les seize locuteurs. Par exemple, il y a près de 30 SI d'une longueur de 4 ERB, 26 SI de 3 ERB, 26 SI de 5 ERB, etc.

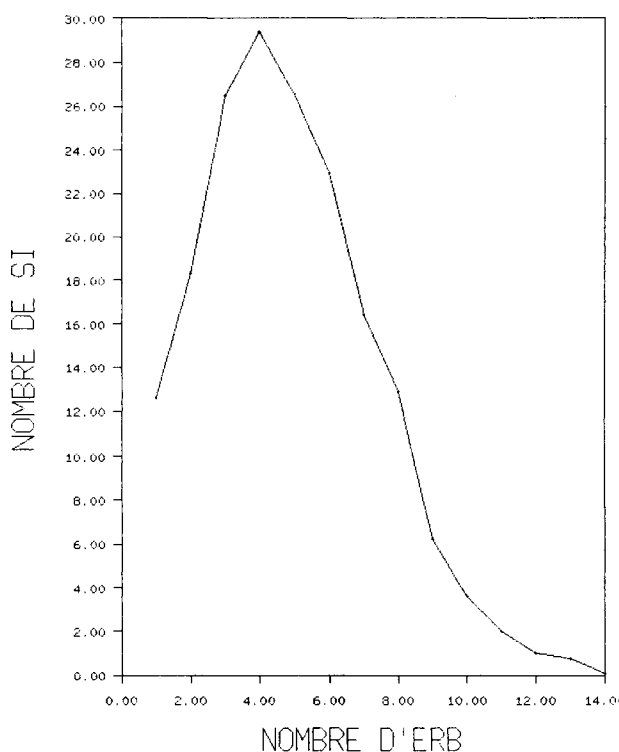
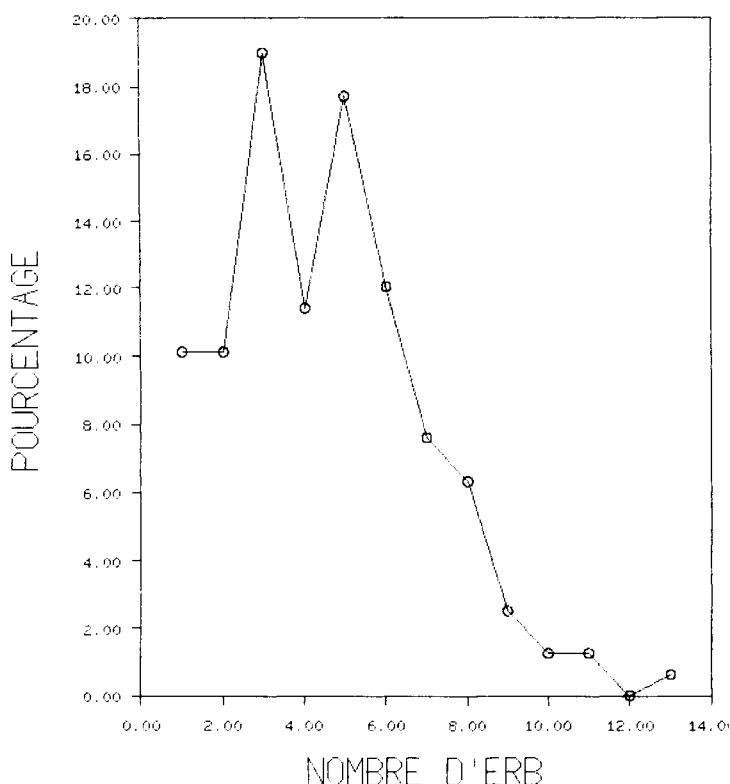


Figure 1 Distribution moyenne du nombre de SI en fonction de leur longueur en ERB (16 locuteurs)

Il est très clair que les SI très longs (de plus de 6 ERB) sont très rares en langage spontané et que la plus forte concentration de SI se retrouve autour des 3, 4 et 5 ERB de longueur. Les valeurs de cette figure seront intéressantes lorsque comparées à des données semblables pour d'autres langues.

À l'observation des SI en fonction de leur longueur, pour les seize locuteurs, nous avons remarqué que plusieurs d'entre eux présentaient une distribution «en bosse de chameau»³: c'est ce qu'illustre la figure 2. Le graphique de gauche montre la distribution des SI pour le locuteur 045. À titre de comparaison, nous avons mis à droite le locuteur 31 qui respecte assez bien la distribution moyenne. En fait, cinq locuteurs sur seize présentent des distribution semblables à celle de gauche.



3. Ce terme en statistique a un sens précis. Il implique qu'un graphique rend compte de deux modalités différentes. Dans le cas présent, il s'agit plutôt d'un creux dans une seule bosse.

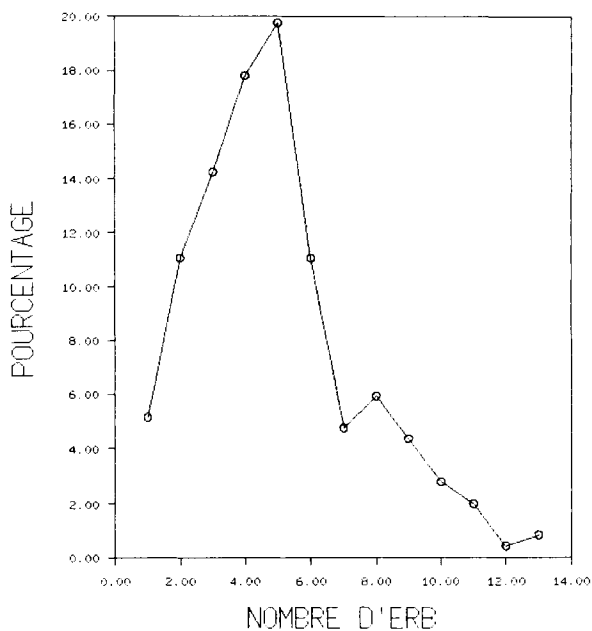


Figure 2 Deux types de distribution des SI en fonction de leur longueur en ERB

Nous nous sommes demandé si cette distribution bimodale n'était pas une indication qu'en surface, les Québécois (ou un sous-groupe de locuteurs) préfèrent une unité intonatoire à nombre pair ou impair d'ERB. En effet, ces deux «bosses» font que soit le nombre de SI à nombre pair d'ERB, soit les SI à nombre impair est plus grand. Cela semble étrange du fait que cette distinction pair/impair est soulevée habituellement lorsqu'il est question du pied, unité plus petite que le syntagme intonatif. Nous avons alors calculé pour tout le corpus le pourcentage de SI à nombre pair d'ERB ainsi que celui des SI à nombre impair d'ERB. 49.26% des SI ont un nombre pair contre 50.74% pour les impairs. Nous avons fait le même calcul pour les cinq locuteurs qui présentent cette distribution particulière: 51.5% pour les pairs et 50.5% pour les impairs. Il semble donc que ce favoritisme en faveur d'un nombre pair ou impair d'ERB ne soit qu'apparent.

Nous donnons dans le tableau 3 les valeurs des facteurs sociaux pour ces cinq locuteurs. Il est clair que les extrêmes des quatre facteurs sont représentés dans ce sous-groupe de locuteurs. Nous devons conclure que ce type de distribution «en bosses de chameaux» ne reflète que la fluctuation statistique normale.

LOC.	SEXE	ÂGE	SCO.	M.L.
002	M	25	9	.09
037	M	61	5	.08
045	F	61	7	.08
070	F	27	16	.92
075	M	53	13	.71

Tableau 3. Caractéristiques sociales des cinq locuteurs «déviant»

Nous avons mentionné au début de cette section qu'une certaine constance dans les valeurs de moyenne de longueur de SI nous portait à croire que notre découpage était bon. Mais il existe quand même une différence de près de 1.5 ERB entre le locuteur 23 et le locuteur 75. Nous avons voulu savoir si cette variation pouvait s'expliquer par nos quatre facteurs sociaux: le sexe, l'âge, la scolarité, et le degré d'intégration au marché linguistique (M.L.). Nous avons aussi précisé le fait que le corpus de seize locuteurs a été établi de manière à représenter les cas extrêmes de ces facteurs. Ainsi, pour chacun des quatre facteurs sociaux, les locuteurs ont été divisés en deux groupes. Sexe: homme ou femme; âge: locuteurs de moins de 30 ans ou de plus de 30 ans; scolarité: locuteurs ayant moins de 10 années de scolarité ou plus de 10 années de scolarité; M.L.: ouvriers (de 0.00 à 0.49) ou professionnels (de 0.50 à 1.00).

Ces valeurs des facteurs sociaux et les longueurs moyennes de SI ont alimenté un programme de statistiques SAS afin d'établir s'il existait des corrélations simples entre ces deux groupes de données. Les résultats sont donnés dans le tableau 4. Pour qu'une corrélation soit significative, P doit être égal ou inférieur à 0.05.

	P
sexe	.5802
âge	.4806
M.L.	.1226
scol.	.1226

Tableau 4. Coefficients de probabilité des analyses de régressions entre les longueurs de SI et les facteurs sociaux.

On voit très bien qu'il n'existe aucune relation. En d'autres mots, ni l'âge, ni le sexe, ni la scolarité, ni le degré d'intégration au marché linguistique ne sert à prédire la longueur des SI exprimée en nombre d'ERB. Mentionnons que les

longueurs moyennes utilisées dans ces régressions sont établies sans tenir compte des SI d'une longueur d'un ERB.

Avant d'abandonner toute idée de relation entre les facteurs sociaux et les longueurs moyennes de SI, nous avons fait une autre série de régressions en tâchant cette fois d'éliminer de la variation du côté de la variable dépendante, la longueur moyenne des syntagmes intonatifs. Pour ce faire, nous avons créé quatre classes de longueur moyenne : de 4 à 4.49, de 4.50 à 4.99, de 5 à 5.49 et de 5.50 à 6 ERB par SI. L'idée derrière cette série de classes est qu'une variation d'un demi ERB ou d'un ERB est peut-être plus significative qu'une variation de quelques centièmes d'ERB. Les résultats se trouvent dans le tableau 5. Encore une fois, aucune corrélation n'est visible.

	P
sexe	.4928
âge	.4928
M.L.	.0950
scol.	.0950

Tableau 5. Régressions entre les longueurs de SI et les facteurs sociaux.

Revenons sur la figure 1 qui montre la distribution moyenne pour tous les locuteurs de la longueur des PI. Si la forme de la courbe est fidèle, pour les onze locuteurs qui ne présentent pas une distribution «à bosse», il n'en demeure pas moins que cette courbe se déplace sur l'axe horizontale et que son sommet adopte différentes valeurs d'un locuteur à l'autre. Sur la figure 1, ce sommet est à 4 (i.e. que les SI de 4 ERB de longueur sont les plus fréquents). Dans le corpus, cette valeur va de 3 à 5 (pour le locuteur 081, le sommet est occupé par les valeurs 5 et 6. Nous conservons la valeur 5 qui est plus près de la moyenne). Nous aimerions utiliser cette valeur de sommet pour fonder une différence de longueur de SI en fonction de nos facteurs sociaux. Nous avons vu à partir du tableau 1 qu'il y avait un problème à établir les moyennes de longueur à cause des SI d'un seul ERB de long. Mais en tenant compte ou non de ces SI, la valeur du sommet de la courbe de distribution reste la même. Ce sommet représente peut-être le point central d'une région cible idéale pour chaque locuteur (ou groupe de locuteurs). En prenant la valeur de ce sommet ainsi que celle qui se situent immédiatement à sa droite et à sa gauche, nous obtenons une fourchette incluant environ 50% des SI de chaque locuteur. Par exemple, dans la figure 1, le sommet est en 4 (=29 SI). 27 SI ont 3

ERB de long et 27 autres en ont 5. Ces SI représentent 46.11% des 180 SI dont rend compte cette figure. Si l'étendue de la fourchette est augmentée d'une valeur de 1 de chaque côté, le pourcentage grimpe à 68.89%.

Nous avons effectué le même genre de calcul pour les onze locuteurs dont la courbe de distribution des SI en fonction de leur longueur est du même type que celle de la figure 1. La fourchette utilisée comprend une seule valeur de chaque côté du sommet. Les résultats se trouvent dans le tableau 6. En ce qui concerne les cinq autres locuteurs, cette notion de sommet s'applique difficilement.

LOC.	SOMMET	% de SI
007	5	44.95
023	3	48.61
025	4	45.57
028	4	53.89
031	5	48.69
043	3	48.78
050	3	52.19
061	3	44.38
081	5-6	53.75
107	5	47.49
113	5	40.86

Tableau 6. Nombre de ERB moyens et pourcentage de SI de longueur moyen pour chaque locuteur.

Nous avons fait alors une autre série de régressions simples à l'aide de SAS. La variable dépendante est cette fois la valeur du sommet (tableau 6.). Les valeurs des facteurs sociaux sont les mêmes que celles du tableau 4. Les résultats sont dans le tableau 7.

	P
sexe	.7460
âge	.3478
M.L.	.7874
scol.	.7874

Tableau 7. Régressions entre les sommets et les facteurs sociaux (11 locuteurs).

Force est d'admettre qu'il n'y a pas de variation systématique de la longueur des SI en fonction de nos quatre facteurs sociaux. Cela va à l'encontre d'une observation courante voulant que le niveau d'instruction ait une influence directe sur

la longueur des énoncés et de leurs constituants prosodiques, observation reprise entre autres par Nespor et Vogel (1986). Une question intéressante est alors soulevée: dans quelle mesure la délimitation des domaines prosodiques peut-elle être influencée par des facteurs sociaux? Le projet de recherche dans lequel cette étude préliminaire s'insère vise à clarifier cette problématique.

4. Conclusion

Nous avons présenté les résultats du découpage d'un corpus de seize locuteurs en syntagmes intonatifs à partir principalement d'un critère intonatoire, la modulation de F0 due à l'association de deux tons à une seule syllabe. Nous avons aussi relevé pour chacun de ces SI le nombre d'ERB, ce qui nous a permis d'établir la longueur de chacun. L'étude de la longueur moyenne de ces SI nous a permis de confirmer que le syntagme intonatif en français spontané ne dépasse rarement six (6) ou sept (7) ERB de longueur. Enfin, nous avons vu que nos données ne permettent pas d'expliquer les variations de longueur moyenne de PI d'un locuteur à l'autre en faisant appel à des facteurs sociaux.

Ces données sur le syntagme intonatif constituent les bases empiriques d'une étude des principes d'organisation prosodique du français spontané.

François Poiré, Juan M.Sosa, Hélène Perreault et Henrietta J.Cedergren
Université du Québec à Montréal

Annexe 1

LOC	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
002	6	17	22	38	28	32	25	16	7	4	2	2	-	-
007	6	25	30	31	36	31	23	13	6	8	5	1	3	-
023	24	22	33	32	28	14	14	8	1	3	-	-	-	-
025	20	19	34	40	29	28	30	14	11	-	1	-	-	-
028	11	16	29	30	24	22	8	7	3	3	1	-	-	-
031	13	28	36	45	50	28	12	15	11	7	5	1	2	-
037	15	27	14	26	22	20	11	12	3	7	-	-	-	-
043	88	21	31	29	21	23	12	13	5	1	-	1	1	-
045	16	16	30	18	28	18	12	10	4	2	2	-	1	-
050	13	25	34	24	23	15	14	6	2	1	1	1	-	-
061	8	12	30	29	20	19	14	12	9	2	3	1	1	-
070	19	15	32	34	19	31	18	15	7	4	2	2	1	-
075	5	12	15	23	16	17	21	15	1	2	6	1	1	1
081	9	12	17	22	24	24	16	17	12	3	3	-	1	-
107	8	11	13	22	27	17	14	11	8	4	1	2	1	-
113	21	15	24	27	30	28	19	23	10	7	-	4	-	-

Ce tableau montre la distribution de la longueur des SI pour tous les locuteurs. On peut y lire pour chacun le nombre de SI de chaque longueur en ERB. Par exemple, pour le locuteur 002, il y a dix-sept (17) SI d'une longueur de deux (2) ERB.

Références

- CEDERGREN, H.J., H. Perreault, F. Poiré et P. Rousseau (1989) «L'accentuation en français québécois: implémentation d'une approche tonale», *Revue Québécoise de Linguistique*, vol. 19, n° 2, Montréal, UQAM.
- CROMPTON, A. (1980) «Timing patterns in French», *Phonetica*, 37, pp.205-234.
- DELL, F. (1984) «L'accentuation dans les phrases en français», *Forme sonore du langage*, F. Dell, D. Hirst et J-R. Vergnaud, rédacteurs, Paris, Hermann.
- HART, J. 't (1981) «Temporal quantisation of speech», *IPO annual progress report*, 16, pp.44-48.
- LEVAC, L. (1989) «Des motifs intonatifs du français québécois», communication présentée au congrès annuel de l'ACL, Université Laval, mai 1989.
- NAVARRO TOMAS, T. (1944) *Manual de entonación español*, Hispanic Institute in the United States, New York.
- NESPOR, M., I. Vogel (1986) *Prosodic phonology*, Dordrecht-Hollande, Foris publications.
- O'CONNOR, J.D., G.F. Arnold (1973) *Intonation of colloquial English*, Londres, Longman.
- PIERREHUMBERT, J. (1980) *The phonology and phonetics of English intonation*, Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology.
- ROSSI, M. (1981) *L'intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Institut de phonétique d'Aix-en-Provence, Paris, Klincksieck.
- SANKOFF, D., G. Sankoff, S. Laberge et M. Topham (1976) «Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale», *Cahiers de linguistique* 6, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, pp.85-125.
- SELKIRK, E. (1984) *Phonology and syntax: the relation between sound and structure*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- WENK, B.J., F. Wioland (1982) «Is French really syllable-timed?», *Journal of Phonetics*, 10, pp.193-216.